



# Nouvelles du C.P.S.F.V.

Avril 2013  
Numéro 40

## Dans ce numéro

- 1 Le mot du président
- 2 Ecole de pêche 2013
- 2 Activité pêche du trimestre
- 3 Ca bouge dans les sections
- 4 Future maison de la nature. Dur, dur !
- 5 Environnement et protection du milieu aquatique
- 6 Barrage des Plats ! Nous ne lâchons pas !
- 6 Projet de réintroduction du saumon
- 6 Le 18<sup>e</sup> SA.NA.M.A. - bilan
- 7 Le 40<sup>e</sup> anniversaire du club

Club de Pêche Sportive Forez-Velay  
Maison de la Nature  
4, rue de la Richelandière  
42100 SAINT-ETIENNE  
[contact@cpsfv.org](mailto:contact@cpsfv.org)  
[www.cpsfv.org](http://www.cpsfv.org)

## Le mot du président

*De gros nuages lourds et menaçants ont assombri le ciel du Club ces dernières semaines. Le club était en voie de perdre une partie de ses locaux. Mais aujourd'hui, une embellie semble se dessiner, et l'avenir est moins compromis.*

*Une nouvelle Maison de la nature doit voir le jour en 2013 sous la conduite de la Ville de Saint-Etienne. Elle doit être la maison commune des quatre associations fondatrices. Elle a failli ne pas l'être ! Nous nous sommes donc fermement opposés au projet tel qu'il nous était présenté.*

*L'avenir du Club était en jeu. Il a fallu toute la détermination et l'opiniâtreté de la présidence, soutenue par le Conseil d'administration pour aboutir à un compromis pouvant être accepté. La bataille fût rude, mais le résultat est acquis. Pour en savoir plus, je vous engage à prendre connaissance des détails dans l'article qui est consacré à ce sujet.*

*Au-delà de ces difficultés, de grandes satisfactions marquent ce début d'année.*

*Nous sommes presque 180 adhérents. Un nombre très satisfaisant, preuve du rayonnement et du dynamisme du Club.*

*La grande réussite du 18<sup>e</sup> SA.NA.M.A. C'est grâce à la volonté de chacun d'apporter sa participation à la construction de l'édifice, que le SA.NA.M.A. a pu atteindre encore une fois les sommets.*

*Bine évidemment je n'oublie pas qu'en 2013, notre club a atteint sa pleine maturité. Créé en 1973, il a 40 ans cette année. Ce qui méritait bien, lors du SA.NA.M.A., une petite fête pour marquer l'évènement !*

Jean-Luc COMETTI  
Président délégué

## A vos agendas



**Vendredi 26 avril 2013**

**Admission au Club Français des Pêcheurs à la Mouche -tradition**  
**Salle de réunion section de St Etienne**  
Présence indispensable des anciens membres du CFPM, des admis de l'année et de leurs parrains.  
Présence souhaitée des nouveaux adhérents

**Samedi 25 mai 2013**

**32<sup>e</sup> Trophée du Lignon Forézien**  
**Le Lignon du Forez à Poncins (42)**  
Rencontre amicale de pêche sur le Lignon du Forez;  
Le règlement et les fiches d'inscription seront en ligne sur le site internet et diffusés dans les sections courant avril.  
Inscriptions avant le 12 mai 2013.

**Week-end des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013**

**20<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecopôle du Forez**  
**Ecopôle du Forez à Chambéon (42)**  
Animation et tenue d'un stand pour faire la promotion de la protection des milieux aquatiques. Les volontaires peuvent se manifester.

**Samedi 15 juin 2013**

**39<sup>e</sup> Trophée d'Argent de l'Ance**  
**L'Ance du Nord à St Julien d'Ance ou Usson en Forez**  
Rencontre amicale de pêche sur l'Ance du Nord.  
Le règlement et les fiches d'inscription seront en ligne sur le site internet et diffusés dans les sections courant mai.  
Inscriptions avant le 2 juin 2013

**Week-end des 22 et 23 juin 2013**

**Grande sortie annuelle du Club**  
**Alex près d'Annecy en Savoie**  
Plusieurs rivières à pêcher.  
Les inscriptions sont en cours ;  
ATTENTION :clôture le 15/4/2013

## Ecole de pêche 2013

### Formation en salle

Cette année, 19 stagiaires ont franchi le pas et ont souhaité devenir pêcheur à la mouche.

L'équipe de moniteurs, pilotée par Henri Buttazoni, les a accueilli dès le jeudi 7 mars au boulodrome « Les Bullieux » à Andrézieux.

Après les premières séances, orientées sur la prise en main de la canne à mouche, et sur l'apprentissage des gestes de base du lancer, ils étaient prêts à se mesurer à la rivière.

### Formation sur l'eau (première séance)

Ce fut chose faite le samedi 23 mars 2013, le rendez vous avait été fixé au lieu dit « Le Plot » sur la rivière Ance du Nord.

Quinze moniteurs s'étaient portés volontaires pour donner un complément de formation aux 20 stagiaires (un stagiaire de la section du Velay s'était joint au groupe).



Pour beaucoup, les choses étaient un peu plus compliquées que lors des séances en salle, puisque arbres et clôtures voulaient à tout prix perturber les apprentis, sans oublier la rivière qui coulait et imposait quelques « dragages » à la soie



Une ambiance attentive et chaleureuse a été présente pendant les séances d'apprentissage, le matin comme l'après midi. Pour couronner le tout, la météo a été des nôtres puisqu'il n'a pas plu, comme cela avait été annoncé, ce qui a permis à une grande convivialité de régner lors du casse croûte pris en commun sur le pré.

## L'activité pêche du trimestre écoulé

### Sortie printanière au réservoir « Les Bérands »

Trente trois courageux s'étaient donnés rendez vous au réservoir « les Bérands » près de Renaison le samedi 16 mars 2013.

C'était la traditionnelle sortie de début de saison organisée par le section du Pays Roannais.

C'est vrai qu'il fallait être courageux... mais surtout bien couvert. En effet, la température avoisinait zéro degré, et un fort vent du sud qui aurait pu réchauffer l'atmosphère, a soufflé toute la journée, accentuant encore l'impression de froid. Bref, les conditions n'étaient pas idéales pour les pêcheurs.



Quant aux poissons, certainement eux aussi frigorifiés, il sont restés bien au chaud dans leurs caches, et très peu se sont décidés à prendre nos mouches ou streamers.

A signaler toutefois la prise de trois brochetons, d'une perche, de quelques gardons, et une dizaine de truites.

Pour réchauffer tous les participants, le repas a été pris au restaurant qui jouxte le plan d'eau. Un moment rendu agréable par la chaleur ambiante et la franche convivialité qui y a régné.



## Cà bouge aussi dans les sections

### La soirée « bugnes » dans le Pays Roannais



Tous les adhérents étaient cordialement invités à la soirée « bugnes » organisée à la section du Pays Roannais le 1<sup>er</sup> février 2013.

Hormis les adhérents de la section du pays Roannais, assez peu d'adhérents d'autres sections s'étaient déplacés.

La salle des canaux à Riorges a toutefois accueilli près d'une quarantaine de personnes.

Ce fut un moment convivial où adhérents et familles se sont retrouvés pour déguster les bugnes, accompagnés d'un verre de cidre.

### Une soirée démonstration de montage de mouches

La section du Velay a organisé une séance de démonstration de montage de mouches artificielles le mercredi 13/3/2013, dans ses locaux.

Tous les adhérents du club étaient conviés à cette soirée et une assistance nombreuse a assisté à la présentation faite par Thierry Millot.



Grâce à la technique, pilotée par Philippe Guinand, tous ses gestes étaient projetés sur grand écran pour une meilleure visibilité.

Manifestement les adhérents présents ont pris du plaisir à voir Thierry à l'œuvre.

Pendant environ deux heures, il a présenté et expliqué des montages simples, et sans fioritures, réalisable par tout un chacun, mais terriblement efficaces sur les rivières du Massif Central.



Les échanges et discussions qui ont suivi se sont prolongés assez tard dans la soirée.

Un merci à Josiane Varenne pour les chouquettes offertes à cette occasion.

## Future maison de la nature - dur dur de se faire entendre et respecter !

La future Maison de la Nature de la Cotonne : Non, ce n'est pas l'Arlésienne, celle dont on parle beaucoup mais qu'on ne voit jamais. Le projet avance, parfois discrètement, et pas forcément dans le bon sens. Mais, soyez en sûrs, nous sommes très vigilants sur la tournure que prend le projet.

La Ville de Saint-Etienne nous a invité à une réunion fin mars pour valider le projet tel qu'elle l'a conçu.

L'analyse des surfaces privatives attribuées aux différentes structures laisse à penser que l'équité n'a pas été véritablement recherchée, et qu'il n'a pas été tenu compte des remontées d'informations faites en temps utiles et à plusieurs reprises par le CPSFV.

L'analyse montre effectivement que les surfaces privatives utiles au CPSFV pourraient passer de 72 m<sup>2</sup> aujourd'hui (siège + atelier de la section de St Etienne) à 34.69 m<sup>2</sup>, soit une perte de 52%, alors que d'autres, dans une situation structurelle proche, voient leur surface majorée de plus de 70% !.

Depuis le lancement de ce projet, et tout au long des travaux préparatoires, nous avons montré une vraie volonté de trouver des compromis, soit lors des réunions avec la Direction des Bâtiments, soit lors de réunions inter associations de la Maison de la nature.

Notre objectif, comme celui des autres associations, consistait à permettre à chacun de trouver sa place, mais toute sa place, dans cette Maison de la Nature.

Cette volonté s'est retrouvée dans le plan commun proposé en juillet 2012 par les quatre associations et qui permettait à chacun d'être "logé" correctement en fonction des besoins réels exprimés.

Nous avons fait savoir très fermement notre désapprobation à cette proposition par un courriel adressé aux pilotes du projet, dont l'essentiel est repris ci-dessous.

---

*Le Conseil d'administration du CPSFV ne comprend pas le manque d'écoute à son égard. Il condamne fermement la stratégie développée, à travers laquelle on perçoit très bien le recul qui s'applique au niveau des attributions de surfaces à notre structure, qui sont ramenées de 72 m<sup>2</sup> en juin 2012 à 51 m<sup>2</sup> en novembre 2012, et enfin à 34 m<sup>2</sup> en mars 2013 !.*

*Il regrette que la Direction des Bâtiments de la Ville de Saint-Etienne n'ait pas tenu compte de la dernière proposition qui lui a été faite par le Club en décembre 2012 à savoir :*

*« Ayant bien pris conscience des difficultés d'organisation des locaux de la MDLN et des coûts induits, le CPSFV pourrait éventuellement accepter que seul son siège soit intégré dans les locaux de la MDLN (niveau n+1) pour la surface actuellement proposée de 36 m<sup>2</sup>.*

*En contre partie, il conserve l'atelier de montage actuel du niveau n-1 (voire accepte un transfert au niveau 0) à condition qu'elle soit sécurisée comme l'ensemble de la MDLN.*

*L'espace de stockage de 25 m<sup>2</sup> proposé dans l'étude de programmation demeure bien entendu accepté par le CPSFV »*

*A son sens, cette proposition s'inscrivait totalement dans les éléments objectifs fournis dans l'étude de programmation de novembre 2012 qui stipule précisant les surfaces utiles disponibles, à savoir*

*Niveau 1 : Surfaces utiles: **528m<sup>2</sup>** (hors sanitaires et circulations),*

*Niveau 0 : Surfaces utiles: **486m<sup>2</sup>** .*

*Niveau -1 : SU disponible **280m<sup>2</sup>** .*

*>> Total surfaces vacantes : 1294m<sup>2</sup> sur deux niveaux.*

*Le Conseil d'administration du CPSFV réprovoque la proposition qui lui est faite.*

*Il réaffirme qu'il est grandement regrettable que la seule solution retenue pour une Maison de la Nature qui passe d'environ 250 m<sup>2</sup> à 673 m<sup>2</sup> se concrétise par une perte de 52% des surfaces attribuées à une association.*

---

Au cours de la réunion de validation, après l'exposé de notre position par le président délégué, le directeur adjoint des Bâtiments a enfin admis que la proposition faite en décembre 2012 par le Club pouvait être validée par la ville de St Etienne. Les représentants du CPSFV présents à la réunion, R. Rauch, G. Mathevet, et J-L. Cometti, ont également validé ce compromis considéré comme satisfaisant puisqu'il avait été proposé par le Conseil d'Administration.

Il fallait que ça passe ou que ça casse ! C'est passé ! Finalement le CPSFV a obtenu gain de cause et occupera un local de 21m<sup>2</sup> pour son siège social et conservera son atelier de montage actuel de 53 m<sup>2</sup>. La bataille fut rude, mais le pot de terre n'a pas été brisé par le pot de fer !

Des réunions futures permettront de définir l'installation électrique et les revêtements des murs et sols. Quand au déménagement il pourrait se faire en décembre 2013. La date de l'inauguration n'est pas encore fixée.

## Environnement et protection du milieu aquatique

### Contrat de rivière Semène

Nous avons été invités à participer à une réunion du Comité de rivière Semène la 14/2/2013 à Jonzieux. Jean-Luc Cometti a représenté le Club. Antoine Lardon représentait la Fédération 43 et Pierre Gres la Fédération 42. Au delà des travaux déjà entrepris, deux périmètres de protection seront mis en place sur la Semène. Un bien sûr en amont du barrage des Plats depuis la source et un deuxième jusqu'à St Didier en Velay pour le captage de La Clare qui alimente St Didier en Velay et la Séauve. Ces deux périmètres auront des incidences sur les pratiques agricoles. Pour la partie amont du barrage des Plats il existe un projet déjà avancé de conversion à l'agriculture biologique. Il est important de noter que dans la solution alternative soutenue par le club et les autres associations du CLAV, les contraintes des captages pour l'eau potable n'existaient pas.

### Barrage des Plats : nous ne lâchons pas !

Le CPSFV fait siennes certaines positions évoquées dans le dernier communiqué de presse du Collectif Loire Amont Vivante sur le gaspillage d'argent public autour du barrage des Plats sur la Semène. Il en rappelle ici quelques idées principales.

#### Halte au gaspillage d'argent public !

Avec les autres associations du Collectif Loire Amont Vivante, le CPSFV souhaite que l'argent public soit utilisé pour tendre vers une agriculture durable permettant d'améliorer la qualité de l'eau et non pas dans le bétonnage de la Semène, puisque cette dernière, en coulant librement, contribue à améliorer la qualité de l'eau !

Nous n'allons pourtant pas dans cette direction. En effet, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, mise sous pression par une minorité d'élus locaux, risque d'être obligée de gaspiller 1.860 000 € (auxquels il faut rajouter 744 000 € de l'Etat, 250 000 € Conseil Général de la Loire, et 353 000 € Conseil Général de Haute-Loire) pour construire un barrage inutile, sur la Semène près de St Genest Malifaux.

#### Un moratoire et une alternative pour économiser l'argent du contribuable.

Pour la construction du nouveau barrage des Plats, la "pression de contrôle de l'Etat" n'a pas été insuffisante, ... elle a été inexistante !. Dans la Loire, la DDT et quelques élus semblent continuer à considérer que les poches de l'Etat et de ses établissements sont toujours pleines et que l'indispensable mobilisation des deniers publics pour l'effort national de lutte contre la pollution par les nitrates, et donc pour la protection de la biodiversité, passe au second rang.

Les associations composantes du Collectif Loire Amont Vivante demandent donc à nouveau un moratoire sur un chantier coûteux, qui n'a pas de justification avérée et qui va altérer le potentiel de développement économique durable autour d'une "rivière joyau".

Une alternative pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, étudiée par la SOGREAH en 2009, à la demande du Conseil Général de Haute-Loire existe pourtant. Elle consisterait pour l'essentiel dans la réalisation d'une conduite de 17 km reliant l'usine de potabilisation du SYMPAE (le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction des Eaux) de Monistrol-sur-Loire. Il faut l'étudier plus avant. Qu'attendons-nous ?

Il semble plus important d'investir l'argent public pour sauver l'eau, plutôt que pour la couler !

### Projet de réintroduction du saumon sur le Renaison

On l'avait presque oublié ce projet de réintroduction du saumon atlantique dans le département de la Loire. Rappelez vous, il a vu le jour en 2000 et a été présenté au CPSFV en mars 2006. Jean Verruy était un des porteurs de ce projet dont l'objectif initial visait à faire remonter le saumon atlantique dans le département de la Loire jusqu'à Villerest – Eh oui, il ne peut pas aller au delà !. Mais à l'aval tout était possible. Pour cela, nécessité d'implanter un incubateur, pour faire naître les saumons dans le Renaison, afin qu'ils y remontent pour se reproduire, une fois leur grand périple terminé.

Le CPSFV est très favorable à cette initiative, depuis son origine. Pleinement associé, puisqu'il y participera financièrement.

Maintenant que le barrage de navigation de Roanne est aménagé pour permettre aux migrateurs de le franchir, un comité technique vient d'être mis en place par "Roannais Agglomération" pour préparer l'élaboration du projet. Jean Verruy et Sylvain Raignoux y participent au nom du CPSFV. Ils nous tiendront informés de l'avancée des travaux dès que ceux-ci prendront forme.



*Salmo salar*

## Le 18<sup>e</sup> SA.NA.M.A. - Encore une très belle édition

Pour commencer quelques chiffres :

- ⇒ les exposants : ils étaient 62, dont plusieurs nouveaux grands noms ayant pris conscience de l'importance d'être présents au SA.NA.M.A.
- ⇒ les pays représentés officiellement : 11 (France, Suisse, Belgique, Mongolie, Slovénie, Pologne, Pays-Bas, Italie, Macédoine, Angleterre, Norvège)
- ⇒ les visiteurs : 3006 ont franchis les portes du salon. Nombre sensiblement identique à celui de 2011 malgré les fortes intempéries (neige, verglas, froid intense) qui ont sévi pendant le salon.
- ⇒ les recettes sont très légèrement supérieures à 2011.  
La participation des exposants représente 54% des recettes, les entrées des visiteurs 32% . Le reste étant constitué de subventions et dotations.
- ⇒ les entrées payantes des visiteurs sont stables (même nombre de visiteurs payants),
- ⇒ les dépenses sont en légère hausse de l'ordre de 10% principalement liées à l'effort de publicité et médiatisation et à la restauration des bénévoles.

Avec grand plaisir, lors du bilan, nous avons constaté un excédent budgétaire qui nous permettra d'une part d'améliorer le fonctionnement du club, et d'autre part, de provisionner l'organisation du 19<sup>e</sup> SANAMA de 2015.

### Petite rétrospective / bilan :

L'installation et le démontage du salon : Nous avons bénéficié d'un très fort apport technique de la part des équipes de la Ville de Saint-Etienne qui avaient bien préparé la salle dès le jeudi.

Le vendredi, le montage des stands des exposants s'est remarquablement déroulé. Cette performance est liée à l'organisation chapeauté par Robert Rauch et Gilles Mathevet et la mise en place des équipes de Dominique Seux et Raymond Quilico.

Le démontage s'est fait dans de bonnes conditions avec une équipe opérationnelle et efficace. Le lundi matin 12 volontaires répartis en deux équipes ont restitué l'ensemble du matériel prêté, et rapatrié à la section de St Etienne l'ensemble du matériel du club qui avait été nécessaire.



La cérémonie d'inauguration : Une petite délégation de la Municipalité stéphanoise s'est déplacée pour l'inauguration: le premier adjoint (Michel Coynel), ainsi que l'adjointe chargée de l'animation de la ville (Marie Hélène Faure).

M. Coynel a été fort intéressé par la qualité du salon et a passé de longs moments auprès de plusieurs stands. Etaient également présents Jean-Louis Gagnaire, député de la Loire et vice président de la région Rhône Alpes, accompagné de nombreuses autres personnalités. Pris par d'autres obligations, le représentant du Conseil général arrivé très en retard n'a pas pu prendre la parole lors des interventions officielles. On a pu également croiser à l'inauguration Mme la Consule de Slovénie, ainsi que la présidente de l'association Franco Polonaise ASEMKA.

La petite cérémonie a été simple, mais les prises de paroles des élus ont été particulièrement élogieuses.



Le pays invité d'honneur : Le stand de la Pologne était remarquable dans sa conception et par son aspect visuel et a remporté un franc succès.

Le podium d'animation montage : Des monteurs renommés s'y sont relayés. Les démonstrations ont attiré un nombreux public qui a pu apprécier, entre autres, les talents de Jean Oulion, de David Gourong, de Igor Stancev, Zendri Terenzio, Marc Petitjean, etc.

Les volontaires : Vous étiez 96 volontaires à avoir travaillé sur les 4 jours, pour la réalisation du SANAMA dont des non adhérents, parmi lesquels plusieurs dames.

Les volontaires ont bénéficié d'un excellent support logistique avec des repas de grande qualité, préparés par Jean Marc Moulanger, servis avec l'appui de la section du Velay, et le concours de quelques épouses d'administrateurs.

Les exposants : La plupart des 62 exposants ont confirmé que la formule actuelle du SANAMA est la meilleure possible, et qu'il faut d'une manière générale la conserver.

L'implantation leur convient, les services rendus par le club sont très appréciés (installation, plateaux repas, aide à l'installation et au démontage, ...)

Ils sont très nombreux à s'être déjà positionnés pour 2015 ! Ils voudraient voir leur linéaire augmenté, ce qui semble difficile compte tenu de nos contraintes de surface disponible. Beaucoup ont signalé avoir travaillé dans des conditions optimum, et avoir fait d'excellentes affaires.

Pour eux, le SANAMA a confirmé, cette année encore, être le meilleur salon "mouche" en Europe.

Le point de vue des visiteurs : Nous avons assisté à une belle affluence le samedi, assortie d'une grande fluidité, probablement liée à la météo et à l'ouverture anticipée dès 9 h. Il n'y a pas eu de « bouchon » à la caisse.

Manifestement l'accueil réservé aux visiteurs leur a donné entière satisfaction.



Au final :

Un bilan extrêmement positif quant à la motivation des adhérents et l'organisation générale. **Un grand merci à tous !**

## Le 40e anniversaire du CPSFV

Premier du genre dans le département de La Loire, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay a 40 ans d'existence.

En avril 1973, une poignée de mordus se sont rassemblés autour d'Edmond Ardaille, afin de faire partager, et de démocratiser, une même passion pour un loisir sportif : la pêche à la mouche.

Leurs objectifs : promouvoir l'esprit sportif de cette pêche et agir pour la connaissance de l'environnement et la protection des espèces piscicoles sont toujours en vigueur 40 ans après.

Depuis, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay, rejoint par d'autres amateurs éclairés, a réussi véritablement à démocratiser un hobby qui s'apparente beaucoup à un bel art de vivre.

Le Conseil d'administration, a décidé de fêter le 40e anniversaire du Club pendant la 18e édition du SA.NA.M.A., un des moments forts dans la vie de notre club.

Tous les adhérents étaient conviés à la réception donnée le samedi 23 février 2013 dans l'enceinte du SA.NA.M.A. . Les exposants étaient également des nôtres pour ce moment convivial apprécié de tous.

